

Note Technique Relative aux Conclusions et Recommandations du Séminaire National sur la Sécurité Alimentaire.

CONTEXTE

Les 15, 16,17 et 18 mai 2006 a eu lieu au Centre International des Conférences de Bamako un Séminaire National sur le renforcement du dispositif de sécurité alimentaire au Mali qui a regroupé 200 personnes représentant des différents acteurs de la sécurité alimentaire et des partenaires techniques et financiers.

L'objectif était de tirer tous les enseignements de la gestion de la sécurité alimentaire de 1999 à nos jours, particulièrement ceux de 2004-2005 et de proposer un dispositif renforcé d'intervention d'urgence. A l'issue des travaux, le séminaire a retenu le Plan d'Actions suivant pour la période 2006- 2010 et a fait les recommandations suivantes :

A / LES ELEMENTS DU PLAN D'ACTION 2006- 2010

Dans le domaine de la gestion des stocks et aides alimentaires :

1. Reconstituer à hauteur de 35.000T le Stock national de sécurité et le Fonds de Sécurité Alimentaire à 5,5 milliards ;
2. Constituer un stock d'intervention à hauteur de 30.000 Tonnes de céréales dont 20.000 Tonnes de mil - sorgho pour les banques de céréales et 10.000 de riz en vue de l'approvisionnement du marché en période de crise ;
3. Elaborer un code de gestion du stock d'intervention, en rapport avec les mécanismes du marché ;
4. Animer les cadres de concertation (national, régional, local et communal) pour une meilleure coordination et comptabilité de l'ensemble des efforts consacrés aux activités de sécurité alimentaire structurelle et conjoncturelle ;
5. Réaliser une étude sur le mode de gestion du stock national de semences ;
6. Renforcer les capacités des gestionnaires des banques de céréales : formation en gestion, formation en technique de conditionnement et de traitement des stocks ;
7. Inscrire une ligne budgétaire sécurité alimentaire d'urgence dans les budgets des communes ;
8. Inscrire le financement des infrastructures et équipements de stockage des céréales dans les PDSEC ;
9. Sensibiliser et former les élus sur la pertinence des activités du Système d'Alerte Précoce (SAP) ;
10. Doter le SAP de ressources humaines et matérielles ;
11. Mettre en place un cadre de concertation et d'Echange pour la gestion de l'aide alimentaire ;

En matière d'actions alternatives aux distributions alimentaires gratuites :

1. aménager et appuyer les sites maraîchers ;
2. mettre en place des unités de transformation, de conservation et de commercialisation ;
3. réaliser et réhabiliter les petits périmètres irrigués villageois ;
4. réaliser les aménagements piscicoles ;
5. aménager les pâturages en les équipant de points d'eau ;
6. vulgariser les essences à croissance rapide ;

Dans le domaine de l'Amélioration de la Commercialisation des céréales des produits animaux et des autres denrées alimentaires

1. Faciliter l'accès au crédit à travers la mise en place de fonds de garantie ou de bonification ;
2. Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs (producteurs commerçants etc...) ;
3. Etendre la collecte et la diffusion de l'information commerciale sur l'ensemble des filières agricoles ;
4. Concevoir et mettre en place un programme de renforcement des infrastructures et équipements de commercialisation (Stockage, transport, transformation et conservation) ;
5. Développer et exécuter un programme de promotion des produits transformés (foires, médias, démonstrations culinaires, etc...) ;
6. Mettre en œuvre un programme de vulgarisation des normes de qualité des produits agricoles en concertation avec l'ensemble des acteurs ;
7. Faciliter l'accès aux vaccins et autres intrants en DCI en vue d'améliorer la qualité des produits animaux ;
8. Accroître la disponibilité des produits et denrées alimentaires à travers le développement des productions de contre saison et des élevages à cycle court.

En matière d'amélioration de la qualité des produits agroalimentaires et de l'état nutritionnel des populations.

1. Renforcer davantage l'Information, la sensibilisation, l'éducation et la formation sur les questions d'alimentation et de nutrition ;
2. Mettre en place un système opérationnel de coordination avec les différents acteurs du répertoire ;
3. Veiller à l'application effective des normes internationales et nationales en matière d'étiquetage des denrées alimentaires ;
4. Renforcer les capacités des services d'inspection et de contrôle de qualité ;
5. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication dans le domaine de l'alimentation, de la nutrition et de la Sécurité Sanitaire des aliments.

Dans le domaine du Financement de la Sécurité Alimentaire :

1. Rechercher et mettre en place de lignes de crédit et un Fonds de garantie pour le financement de la Sécurité Alimentaire ;
2. Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités en matière de négociations et de gestion des différents intervenants Producteurs, Commerçants, encadreurs et consommateurs ;
3. Renforcer la concertation entre les opérateurs, les banques, les SFD, l'Etat et les Collectivités Territoriales en vue du financement conséquent et réaliste des activités de sécurité alimentaire ;
4. Veiller à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les métiers relatifs à la sécurité alimentaire à l'image de l'APEJ ;
5. Inscrire au budget National un financement important au titre du Stock National de Sécurité, du Stock d'Intervention, des Actions Alternatives et du Fonctionnement des structures du dispositif de sécurité alimentaire.

B / LES RECOMMANDATIONS GENERALES

1. Prévoir des mesures d'accompagnements des opérateurs céréaliers pour leur professionnalisation (la maîtrise des règles du commerce, déclaration des stocks, respect des normes de qualité).
2. Elaborer les textes juridiques pour les Banques de Céréales.
3. Soutenir fortement les Actions Alternatives aux Distributions Alimentaires Gratuites (maraîchage, PPIV, VCF, VCT, petit élevage, approvisionnement en engrais, semences, médicaments, aliments bétail, mise en place de points d'eau villageois et pastoraux, agroforesterie...).
4. Renforcer le rôle du marché et son fonctionnement en vue de la réalisation de la Sécurité Alimentaire par la poursuite des réformes engagées dans le cadre du PRMC.
5. Veiller au respect des règles nationales et communautaires en matière de commercialisation.
6. Relancer la tierce détention en vue d'un approvisionnement régulier et stable des marchés intérieurs à un coût abordable pour les consommateurs.
7. Renforcer la mise en marché collective des producteurs en capitalisant les expériences du PACCEM, d'Afrique Verte et des Banques de céréales.
8. Mettre l'accent sur la formation des cadres de haut niveau dans les domaines de l'Alimentation, la Nutrition et la Sécurité Sanitaire des aliments.
9. Renforcer la concertation dans le domaine de la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.
10. Renforcer au plan financier, le dispositif de sécurité alimentaire par l'Etat (inscription au budget national du Fonds de Sécurité Alimentaire), les Collectivités Territoriales et les PTF (Partenaires Techniques et Financiers).

Bamako, le 23 mai 2006

Mme Lansry Nana Yaya Haïdara